



# Comité de défense Hôpital Santé publique 06

Siège : Inter associatif des solidarités, 13 rue Amiral de Grasse,  
06000 NICE

Tél : 06 03 24 35 10 ou 06 80 50 98 88

Email : [comitedefensehopital06@orange.fr](mailto:comitedefensehopital06@orange.fr)



COORDINATION NATIONALE  
des Comités de Défense  
des Hôpitaux et  
Maternités de Proximité

Chers Amis,

Suite à votre message, notre Comité de défense Hôpital Santé publique 06, vous apporte son soutien dans cette bataille contre la technocratie de l'ARS, qui ne tient jamais compte des réalités locales.

L'Agence Régionale de Santé PACA, dans la dernière mouture du projet SROS, avait la ferme intention de regrouper les services de réanimation de l'Ouest du département des Alpes Maritimes, en supprimant les 8 lits de réanimation de l'hôpital de Grasse, pour tout "recentrer" sur le Centre Hospitalier de Cannes.

Après 4 mois de combat intense, où une pétition, adressée au ministre de la santé Xavier Bertrand, a reçu plus de 8000 signatures, où le Comité de défense a écrit à tous les élus des villes concernées, (Maires, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux), au Directeur de l'ARS, au Préfet des AM, pour demander le retrait du projet de l'ARS. De nombreux Conseils Municipaux (près d'une vingtaine) et 2 Communautés d'Agglomération ont également voté des motions demandant le maintien de la réanimation à Grasse.

Parallèlement, les médias locaux (Nice-Matin, Le Patriote CA, FR3 région, Radio Bleue, Agora FM...) ont relayé l'information souvent en lui donnant une certaine amplitude.

Bien qu'ayant voté la loi dite Bachelot, le Sénateur Maire de Grasse nous a reçus, et lui-même a été reçu par le Ministre de la santé, pour défendre le dossier de la réanimation de l'hôpital de Grasse.

Maintenant, l'ARS affirme ici ou là que le service de réanimation de Grasse serait maintenu en l'état, mais tant que cela ne sera pas notifié nettement dans le nouveau SROS -en cours de discussion-, la vigilance reste de mise ! Elle s'impose même, car des menaces de mutualisation des moyens pèsent sur d'autres services hospitaliers.

Cette victoire -encore mitigée, et sous surveillance- est le résultat de la mobilisation (qui continue) sur le terrain de plus de 8000 usagers signataires de notre pétition, conscients de l'enjeu pour la sécurité sanitaire de notre territoire. C'est aussi la mobilisation sans faille des élus et de la communauté hospitalière qui a tiré le signal d'alarme.

Au-delà de notre expérience, recevez, chers Amis, le cordial soutien de notre Comité pour défendre ensemble l'hôpital public et lui redonner les moyens de sa mission de service public.

Bien cordialement

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président  
J.J. MICHOT